**Règlement du concours de critiques de bandes dessinées du Prix BDz’îles**

**Article 1** : Un concours de critiques de bandes dessinées est organisé par le comité de pilotage du Prix BDz’îles dans le cadre de la présente édition.

**Article 2** : Le concours est ouvert à tous les élèves des collèges et des lycées inscrits au Prix BDz’îles.

**Article 3** : Le concours se décline en trois niveaux : collège, Lycée professionnel (LP), lycée général et technologique (LGT).

**Article 4** : Les critiques peuvent être rédigées en français, en créole, ou en langues étrangères (anglais, espagnol, allemand) :

* Pour le français : de 300 à 400 mots maximum (plus ou moins 10%) pour les niveaux Collège et LP et de 400 à 500 mots maximum (plus ou moins 10%) pour le niveau LGT
* Pour les langues étrangères : de 100 à 200 mots maximum (plus ou moins 10%) pour les niveaux Collège et LP et de 150 à 250 mots maximum (plus ou moins 10%) pour le niveau LGT

**Article 5** : La critique peut être un travail individuel ou collectif. Dans ce dernier cas, le nombre d’élèves par groupe ne pourra être supérieur à deux.

**Article 6** : Les élèves participants doivent rédiger une ou plusieurs critiques portant sur un ou plusieurs albums de la sélection. Chaque critique doit être présentée sous forme numérique :

**Article 7** : Les textes devront répondre aux critères suivants :

* Présentation de l’album
* Présentation d’une analyse argumentée pertinente prenant appui sur un ou plusieurs extraits de l’album et tenant compte de l’émotion ressentie à sa lecture
* Un niveau et une qualité de langue adaptée

**Article 8** : Une présélection sera opérée au sein de chaque établissement participant. Les dix meilleures critiques par niveau et par langue seront transmises au comité de pilotage pour participation au concours final.

**Article 9** : Le jury final est composé des membres du comité de pilotage du Prix BDz’îles. Il se réserve le droit de faire appel à d’autres professeurs pour la correction des critiques. Il établit la liste des lauréats d’après la grille d’évaluation détaillée dans l’article 10.

**Article 10** : La grille d’évaluation sur 20 points est la suivante :

* Nom des auteurs (scénariste, dessinateur, coloriste, traducteur, …)

et résumé de l’album 2 pts

* Avis sur le scénario (histoire et dialogue) 5 pts
* Avis sur la réalisation (graphisme et présentation des planches) 5 pts
* Choix et analyse d’un ou plusieurs extraits de l’album 3 pts
* Originalité de la critique 2 pts
* Expression écrite et présentation 3 pts

**Article 11** : La date limite d’envoi des critiques au jury final est fixée au 19 mars 2018. Les textes doivent parvenir sous forme de fichiers numériques au format pdf à l’adresse suivante : bdziles97@gmail.com.

**Article 12** : Chaque critique comportera obligatoirement les mentions suivantes :

* Nom et prénom de l’élève
* Nom de l’établissement scolaire et classe
* Nom du professeur référent
* Titre de l’album
* Nombre de mots

Toute critique ne comportant pas ces mentions ne sera pas prise en compte.

**Article 13** : Les trois meilleures critiques par niveau et par langue seront récompensées lors d’une cérémonie de remise des prix dont les modalités seront précisées ultérieurement.

**Article 14** : La participation au concours de critiques implique l’acceptation du présent règlement.